UN VRAI STATUT, UN VRAI SALAIRE POUR LES AESH : MAINTENANT !

Le gouvernement a engagé une grande concertation autour de l'école inclusive sans inviter les personnels AESH.

Suite aux fortes mobilisations de ces dernières années et aux difficultés de recrutement, le ministère a consenti à la Cdisation au 1er septembre 2023 des AESH qui cumulent 3 ans d'ancienneté.

Cette mesure reste très insuffisante au regard des conditions salariales, d'emploi, et de travail des AESH.

La grille salariale des AESH est devenue totalement obsolète en moins d'un an, et ce n'est pas faute d'avoir alerté sur ce risque. Les 3 premiers échelons (9 ans de service) correspondent à une rémunération au SMIC. Le ministre Ndiaye a été alerté sur la situation de grande pauvreté dans laquelle sont plongées des milliers d'AESH dans le contexte d'une forte inflation. Ce tassement de la grille supprime l'évolution et la reconnaissance de l'expérience professionnelle pour les AESH. C'est inacceptable.

L'école ne peut vraiment être inclusive tant que les AESH qui la mettent en œuvre sont privés d'un vrai statut de la fonction publique.

Pour dire NON à la précarité des AESH, nous appelons tous les personnels à signer cette pétition qui sera transmise aux services du Rectorat, le 13 juin, journée d'appel national des AESH.

Nous appelons à vous rassembler le 13 juin de 12h à 13h30, devant le Rectorat de Grenoble.

Nous revendiquons :

- **La création d'un véritable statut de la fonction publique,**
- **L'augmentation des rémunérations,**
- **Un temps complet sur la base d'un 24h,**
- **L'abandon des PIALS, et de la politique de mutualisation des moyens.**

Nom, prénom	Fonction	Signature